

L'objectif de la formation ASH

L'objectif de la formation « Agent de service hospitalier » est d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir au sein des établissements de santé. À la fin de la formation, vous serez capable d'assurer le nettoyage et la désinfection des locaux, de gérer l'entretien du matériel et des équipements, ainsi que de participer à l'accueil des patients et à la distribution des repas. Vous saurez également respecter les protocoles d'hygiène et de sécurité, tout en travaillant en collaboration avec les équipes médicales et paramédicales. Cette formation facilitera votre insertion professionnelle dans le secteur hospitalier et médico-social.

Chiffres clés :

88% de réussite* **79%** de satisfaction*

100% d'insertion professionnelle*

*sur 40 stagiaires formés en 2023
dont 12% d'abandon.
29 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 370 heures dont 265 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Remise à niveau
- Découverte du secteur hospitalier et de la santé
- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des établissements de santé
- Réaliser le service hôtelier en établissement de santé
- Accompagner le personnel soignant dans les actes quotidiens
- Communication professionnelle
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
- Evaluation de la satisfaction

Remise du certificat de formation et de compétences

Débouchés et poursuite de parcours

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®
-

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

Demandeurs d'emploi : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France, France Travail et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Madame Marie-Virginie BOEDOT, Coordinatrice mv.boedot@afci-formation.fr

Madame Mazeen RANAMOHAMMAD, Coordinatrice mazeen.ranamohammad@afci-formation.fr